



CSN

21 MARS
1997
NUMÉRO
422

nouvelles

Objectif déficit zéro

«La CSN
n'est plus
du voyage»

Page 3

Zellers ou le vrai visage du capitalisme

Page 8



Secteurs public
et parapublic

Une négociation
le couteau sur la gorge

Page 4



Rhodésie en Québec

Jean-Luc Mongrain — qui en a pourtant entendu d'énormes et proféré lui-même quelques grosses! — avait l'air de Daniel dans la fosse aux lions.

Que se passait-il donc en ce dimanche 16 mars, à Télé-Québec, alors que Jean-Marc Parent sévissait sur une autre chaîne et qu'ailleurs les *Orphelins de Duplessis* faisaient pleurer?

Il se passait ceci: le cercle des souverainistes se serait élargi de plusieurs points si les auditeurs n'avaient pas été occupés ailleurs. Une démonstration absolument saisissante du mépris total dans lequel des anglophones du Québec tiennent le peuple québécois.

Dans l'arène, plusieurs personnes, parmi lesquelles se détachent, d'un côté, Me Brent Tyler, du Parti Égalité, un parti "partitionniste" qui préconise le démembrement du Québec. De l'autre, le cinéaste Pierre Falardeau, qui ne fait pas dans la dentelle et n'a jamais craint d'appeler un chat un chat et un raciste, un raciste.

Tout à coup, l'oeil de Mongrain s'inquiète: il vient d'entendre une particulièrement salée. «*Ai-je bien entendu, Me Tyler, quand vous dites que Bouchard et Brassard vont lancer l'armée du Québec contre les Anglais?*»

Imperturbable, cet émule du rhodésien Ian Smith présume sa pensée: «*Quand nous annoncerons que nous ne payons plus nos impôts au Québec et que nous n'entendons pas respecter ses lois, ils n'auront d'autre choix que d'envoyer l'armée contre nous...*». Cela dit avec le même détachement qu'un commentaire sur la partie du Canadien de la veille.

Falardeau est mort de rire. «*Vous ne changerez jamais, les Anglais. Ça fait 237 ans que vous vous comportez ici comme dans un pays conquis, que vous changez les règles chaque fois que vos intérêts sont en danger. Vous agissez ici comme vous l'avez fait en Irlande, en Palestine, en Rhodésie, dans toutes vos colonies, quoi! Vous savez ce que vous êtes?*

Des impérialistes! Des maudits boss!»

Me Tyler, de Dollard-des-Ormeaux, en rajoute: «*On veut conserver la transcanadienne, le gazoduc, la voie maritime...*». Falardeau l'interrompt: «*C'est ça, le vieux chantage aux Rocheuses, aux chèques bilingues qu'on a gagnés, au piastres de Canadian Tire qu'on aura pus...*»

Un autre électrochoc devait frapper Mongrain quand le porte-parole du B'Nai Brith, un monsieur Pinkus, affirma les sanglots dans la voix que personne mieux qu'un anglo-

québécois ne pouvait comprendre les francophones hors Québec. «*Nous subissons la même oppression. Nous sommes victimes des mêmes préjugés. Nous sommes comme eux menacés de disparition.*»

Celle-là, Mongrain eut visiblement de la difficulté à l'encaisser...

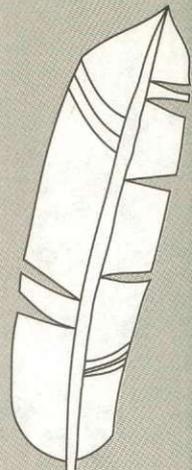
Arrive à la barre un journaliste du *Globe & Mail*, correspondant à Montréal. «*Les anglophones du Québec mé-*

présentent les francophones. Ils ne manifestent aucune compréhension à leur égard.» Le B'Nai Brith, le Parti Égalité et les autres anglophones sont au bord de l'apoplexie. Falardeau s'exclame: «*Y'a au moins un Anglo qui n'est pas complètement tarte...*»

Dernier coup dur pour ces fédéralistes prêts à se battre jusqu'au dernier autochtone pour la cause canadienne, c'est Bernard Cleary, négociateur pour les peuples amérindiens qui s'en est chargé: «*Ce n'est un secret pour personne que les autochtones sont attachés au lien fédéral. Mais je vais vous dire que je préférerais vivre dans un Québec souverain que dans un Canada comme celui qu'on a aujourd'hui.*»

Le silence glacial des steppes de Sibérie n'est rien à côté de celui réservé à la question maintes fois répétée par Josée Legault: «*Reconnaissez-vous l'existence du peuple québécois?*»

That's the question. Indeed.



Michel Rioux

BILLET

nouvelles CSN

est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page informatique
Jean Gladu
Jean-Pierre Paré

Rédaction
Michel Crête
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Claude St-Georges

Photographes
Alain Chagnon
Canapress

Caricaturiste
Boris

Impression
Les syndiqués CSN de
L'Imprimerie L'Éclairer
de Beauceville.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus:
(514) 598-2233
1601 de Lorimier, Montréal, Qc H2K 4M5

Les syndicats ont l'autorisation
(et notre encouragement)
de reproduire le contenu de
nouvelles CSN dans leur journal.

Objectif déficit zéro

«La CSN n'est plus du voyage»

— Gérald Larose

Quelque chose a mal tourné dans le scénario. Les demi-vérités et le double langage du gouvernement en sont responsables.

Michel Rioux

Martelant sur le fait que la CSN n'avait jamais souscrit à un déficit zéro qui serait financé par les préposés aux bénéficiaires, les consciérges, les employés de bureau et les malades, Gérald Larose et Pierre Paquette ont fait savoir, le 18 mars, jour du dépôt du budget de dépenses, que la CSN abandonnait la poursuite de cet objectif «fondé maintenant sur le saccage des services publics.»

Pour le président de la CSN, les compressions annoncées par le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, sont d'une telle ampleur qu'elles «constituent le scénario d'une catastrophe. On est à une échelle déraisonnable. On se retrouve à une hauteur dans les

compressions qui annoncent un précipice social.» Amputer d'un milliard de dollars le réseau de l'éducation en deux ans et diminuer de plus de deux milliards le financement du réseau de la santé, cela propage des ondes de choc qui sapent les fondements de nos grands réseaux.

Un détournement d'objectif

Il faut se demander comment un objectif aussi louable et endossé par une bonne majorité de Québécoises et de Québécois — l'assainissement des finances publiques —, a fini par devenir comme une espèce de cancer qui nous ronge l'intérieur collectif.

Une chose était claire, du moins pour la CSN. Le niveau d'endettement et l'ampleur du déficit québécois mettaient carrément en danger nos capacités d'agir pour assurer la survie de nos équipements collectifs. En effet, on ne peut pas, au risque d'un embourbement dont il ne serait plus possible de sortir, reporter toujours à plus tard la solution de problèmes qui deviennent de plus en plus criants.

Mais quelque chose a mal tourné dans le scénario. Cela tient essentiellement aux demi-vérités véhiculées par le gouvernement québécois et au double langage employé par

plusieurs de ses porte-parole les plus en évidence.

Manque de contrôle

La marge de manoeuvre du Québec est mince. Les trois-quarts de ce qui creuse le trou de la dette et du déficit sont le fait de décisions prises en-dehors de notre capacité d'intervention: d'une part, le niveau des taux d'intérêt, fixé par la Banque du Canada, et d'autre part le montant des paiements de transferts effectués par le gouvernement canadien. Il n'est pas possible de régler durablement l'ensemble de nos problèmes endémiques de finances publiques quand nous n'avons pas de prise sur ce qui cause les trois quarts de la dette et du déficit, que nous ne disposons, comme État, que de la moitié des moyens d'intervention et que nous ne pouvons agir que sur les coûts des programmes de santé, de sécurité du revenu et d'éducation.

Quand on ne touche qu'aux dépenses

On voit le drame si on n'intervient que sur la colonne des dépenses. Le 29 avril 1996, il y a près d'un an, Gérald Larose lançait ce cri d'alarme, souvent répété depuis: «La limite est atteinte! On ne peut plus couper! Ni dans la santé, ni dans les services sociaux, ni dans les garderies. Dorénavant, il faut inves-

tir dans la révision de la fiscalité et dans une corvée de l'emploi», rapportait le journal *Le Soleil*.

C'est précisément à ce carrefour que se situe le problème. «Le déficit zéro, ce n'est pas un dogme! Si les conditions qui devaient être mises en place au moment où nous y avons souscrit ne sont pas réunies, nous ne serons plus du voyage. C'est tout!», précisait le président de la CSN pendant le Sommet d'octobre.

Le gouvernement a préféré écouter les businessmen

Le 18 mars, la CSN a constaté les faits. Le gouvernement Bouchard a préféré écouter le milieu des affaires, qui prône la déréglementation, les baisses de taxes et un allègement de la fiscalité des entreprises. Pendant ce temps, les centrales syndicales continuent de réclamer qu'on établisse un pont fiscal pour arrêter le train des compressions, plus précisément en effectuant des ponctions dans les profits des entreprises et, surtout, dans ceux des banques, qui atteignent année après année des sommets records.

C'est le gouvernement qui n'a pas donné suite aux engagements qu'il avait pris à cet égard, brisant ainsi le consensus.



«Le déficit zéro, ce n'est pas un dogme! Si les conditions qui devaient être mises en place au moment où nous y avons souscrit ne sont pas réunies, nous ne serons plus du voyage. C'est tout!», avait déclaré le président de la CSN pendant le Sommet d'octobre.

Une négociation le couteau sur la gorge

Louis-Serge Houle

«Le modèle québécois vit ses plus beaux jours. Cette négociation a permis de renforcer les liens entre les syndicats et le gouvernement.» C'est ainsi que quelques minutes seulement après avoir adopté une loi matraque contre les salarié-es de l'État, le premier ministre Bouchard qualifiait la négociation qui venait de prendre fin avec les organisations syndicales du secteur public et qui laissait sur la touche les 12 000 membres de la FNEEQ, malgré tous les efforts déployés par la CSN et la fédération pour en arriver à une entente négociée.

Une négociation qui s'est déroulée d'un bout à l'autre sur fond d'imposantes compressions budgétaires et de menaces de loi spéciale. *«Mais le premier ministre Bouchard peut aller se rhabiller, proteste la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau. Cette négociation et la façon dont le gouvernement l'a conduite laisseront des traces profondes et douloureuses dans les relations de travail. Malgré les ententes conclues au cours des dernières heures précédant l'adoption de la loi spéciale, les syndiqué-es retiendront davantage le discours trompeur d'un gouvernement pressé de tailler en pièces leurs conditions de travail et les services publics.»*

NDLR: *Nouvelles CSN* a dû repousser sa tombée de trois jours pour traiter de la situation dans le secteur public dans la présente édition. Plus de détails dans notre prochaine parution.

Rebondissements

Les 24 heures qui ont précédé le coup de force gouvernemental ont été fertiles en rebondissements de toutes sortes. Le gouvernement Bouchard a d'abord clairement indiqué qu'il irait de l'avant avec sa loi spéciale, pressant ainsi les syndicats pour qu'ils acceptent de réduire la masse salariale des syndiqué-es. Ensuite, il conclut une entente avec certaines organisations syndicales minoritaires dans la santé (FTQ, FIIQ, CEQ santé), mettant davantage de pression sur le cartel de la santé de la CSN (FAS, FPPSCQ, SPTM).

Le gouvernement s'entendait par la suite avec la CEQ dans l'enseignement primaire et secondaire, puis dans les cégeps, où elle ne compte que 2000 membres, dans l'espoir de

forcer la FNEEQ à accepter des reculs dans sa convention collective. Vers 23 heures, ce 21 mars, au moment où les délégué-es de la FAS, du SPTM et de la FPPSCQ votaient dans leur instance respective les termes de l'entente de principe convenue 16 heures à peine auparavant, le président Gerald Larose et le président de la FNEEQ, Oliva Bouchard, concluaient à l'échec des discussions dans le secteur collégial.

Pourtant, au cours des 48 heures de négociations intensives entre la ministre de l'Éducation, puis le premier ministre Bouchard, et les représentants de la centrale, ces derniers ont déployé tous les efforts. Mais le gouvernement avait un appétit d'ogre. Profitant de l'adoption à toute vitesse de sa loi spéciale par l'As-

Plusieurs assemblées générales ont eu lieu dans les syndicats CSN du secteur public dans les jours qui ont précédé l'adoption de la loi spéciale.

semblée nationale, le gouvernement ne cherchait qu'à ouvrir une brèche importante dans les conditions de travail des profs de cégeps pour alourdir leur tâche et abolir les garanties d'emploi que contient leur convention collective.

Surprise!

Mais le gouvernement ne s'est pas arrêté là. La loi 104 vise également tous les organismes gouvernementaux, les universités et les établissements d'enseignement privé, même si leurs syndicats n'ont jamais été invités à négocier avec le gouvernement. Quant à ceux parmi eux qui étaient inclus dans la ronde de négociation du secteur public, dont les 8,000 chargé-es de cours d'universités, le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche, la RIO, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, les traversiers, l'Aide juridique et la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, ils se voient tout à coup inclus dans la loi alors que durant tout le déroulement de la négociation, le gouvernement n'a eu à leur égard aucune demande de concessions normatives.

Au cours des prochains jours, le Service juridique de la CSN se penchera sur toutes les conséquences de cette loi. Mais d'ores et déjà, nous savons qu'elle touchera quelque 35 000 syndiqué-es CSN, dont les 12 000 de la FNEEQ, forcés ainsi de *«contribuer à l'effort pour assainir les finances publiques»*, pour utiliser les termes du premier ministre. Mais ils n'ont pas tout perdu: ils ont reçu les remerciements du premier ministre Bouchard lui-même...





Quand on en a ras le bol des tromperies du gouvernement, c'est avec le sourire qu'on vote la grève.

Santé: un règlement supérieur

Dans le secteur de la santé, c'est in extremis que les délégués de la FAS, de la FPPSCQ et du SPTM ont adopté l'entente de principe intervenue à leur table, ainsi que celle concernant la mise sur pied d'un programme de départs volontaires. Les membres de ces fédérations se pencheront en assemblée générale sur ces ententes au cours des trois prochaines semaines.

La pression était forte, sur le cartel de la santé de la CSN, puisque dix jours avant que n'intervienne l'entente, les médias rapportaient que des rencontres «secrètes» se déroulaient entre la FTQ, la FIIQ, la CEQ-santé et le gouvernement, et qu'un accord y était imminent.

Puis, le 20 mars, ces trois organisations syndicales annonçaient un règlement à leur table, lequel était jugé insatisfaisant par le cartel santé CSN. Le lendemain, après de longues heures de discussions, la FAS, la FPPSCQ et le SPTM convenaient avec le gouvernement d'une entente supérieure à celle intervenue la veille avec les trois autres organisations.

L'entente CSN maintient les droits prévus aux conventions collectives et ne contient aucun des reculs que recherchait le gouvernement, dont le remplacement dans un rayon de

125 km, la diminution de l'indemnité de mise à pied, etc. Des gains ont même été faits: entre autres, les salariés conservent leur salaire même s'ils sont replacés sur des postes à rémunération inférieure.

Cependant, les salaires dans ce secteur subissent une coupe de un pour cent durant six mois.

Du côté de la FEESP, les syndicats voteront sur l'entente concernant le programme de départs volontaires, puisque le gouvernement n'avait aucune demande dans leur secteur. Cependant, ces syndicats, tout comme ceux de la FNEEQ et de la FPPSCQ, devront également considérer les impacts de la loi 104 sur les syndiqué-es dorénavant visés par la loi spéciale.

Rappelons de plus que les syndicats de la Société des travailleurs (FEESP) et de l'Aide juridique (FPPSCQ) n'ont toujours pas conclu leur convention collective malgré les appels répétés qu'ils ont lancés depuis décembre 1995, date où toutes les conventions ont été signées dans le secteur public. Pourtant, la loi 104 stipule qu'ils devront payer de leur poche environ 6% de leur salaire, soit l'équivalent de trois fois la loi 102, une législation pourtant décriée par le Parti québécois du temps qu'il était dans l'opposition.

Une situation carrément anormale

Interrogé à chaud quelques heures après la rupture de la dernière négociation avec le gouvernement, Gérald Larose a d'abord livré une profonde inquiétude quant à la qualité des rapports de négociation dans le secteur public.

«L'économie générale des rapports collectifs n'est pas du tout respectée dans ce secteur. Les rapports sont faussés et la confiance minimale dans le respect d'une signature par l'employeur est disparue. Ce ne sera pas facile à reconstruire et là-dessus, le gouvernement porte une lourde responsabilité», a-t-il confié.

Il estime toutefois que malgré tout, tous les groupes de la CSN engagés dans le processus de négociation — à l'exception de la FNEEQ — ont réussi à trouver leur compte dans le résultat final. Contrairement à la FEC-CEQ et à la FAC, la FNEEQ a refusé jusqu'à la fin de toucher à la tâche, «une attaque au coeur de leurs conditions de travail», a dit Gérald Larose.

Il se montre par contre très dur à l'endroit du gouvernement qui, dans la loi 104, fauche un ensemble de syndiqués qui n'avaient rien à voir avec le problème identifié par le gouvernement. «Il travestit le régime de négociation en agissant de la sorte. C'est un missile exaucet tiré sur des innocents», a dit le président de la CSN, qui compte réunir rapidement l'ensemble de nos syndicats affiliés qui sont touchés par la loi 104. Un délai de trois mois est prévu pour disposer autrement des conditions de travail imposées par la loi spéciale.

M.R.

Bonification de la retraite: objectif atteint

En regard de la retraite, l'entente prévoit de nouvelles conditions d'admissibilité, soit 50 ans d'âge et le facteur 80.

L'objectif de la centrale était de relever le niveau de la rente versée aux travailleuses et travailleurs invités à prendre leur retraite.

Cet objectif a été atteint: la négociation a permis qu'un salarié qui est admissible et qui cotise au RREGOP (50 ans d'âge et 30 années de service cotisées ou rachetées) recevra une rente équivalente à 60% de son salaire actuel plutôt que les

48% prévus avant cette bonification.

Par ailleurs, l'entente sur la retraite prévoit également des bonifications au RRF (fonctionnaires) et au RRE (l'ancien régime des enseignants) et des mesures de départ assisté dans certains secteurs d'activités de la santé. La bonification du RRE fut d'ailleurs une demande mise de l'avant et portée par la CSN, malgré qu'au départ la CEQ s'objectait à la voir incluse dans ses propres demandes.



La réingénierie chez Desjardins

«Prendre notre place, oui. Mais aussi la garder»

«Réingénierie»: encore un euphémisme pour «scrapper du monde»?

Michel Rioux

La semaine précédant le colloque syndical sur la réingénierie chez Desjardins, l'entreprise annonçait à grands fracas son plan pour les trois prochaines années: 550 millions \$ investis pour implanter le système et 5000 postes rayés de la carte. En même temps, chaque caisse recevait une cassette vidéo de 150 minutes expliquant les intentions de Desjardins. «La direction voulait sans doute que les gérants soient aussi bien informés que nos membres...», indique la présidente de la Fédération du commerce Lise Poulin, sourire en coin. C'est pour mieux outiller ses 4400 membres, des femmes en très forte majorité, présentes dans 182 caisses populaires à la grandeur du Québec que la fédération, appuyée par les ressources de la CSN et un groupe de professeurs de l'Université du Québec à Montréal, a organisé ce colloque de trois jours.

Michel Doré, du Service de la recherche de la CSN, le rappelait aux participantes: plus de la moitié des quelque 2300 syndicats affiliés à la CSN sont engagés, d'une manière ou d'une autre, dans une réorganisation du travail. Plus encore: selon les résultats d'une vaste enquête menée dans les

rangs de la CSN, cette question est considérée comme prioritaire par les membres, avant même les questions de salaires.

On avait des griefs importants à l'endroit de Desjardins. Des griefs qui se sont exprimés de différentes manières, une déléguée d'une caisse populaire de Saint-Hyacinthe sou-

haitant voir Gérald Larose affronter Claude Béland en combat singulier, à la télévision. Gérald Larose, de son côté, déplorait que pour Desjardins, «les travailleuses, les travailleurs et leurs syndicats sont l'angle mort de leur fonctionnement». Il voulait indiquer, par cette image, qu'on avait de la

Plus de 200 employées de caisses populaires et d'économie ont participé du 10 au 12 mars, à Québec, au colloque syndical portant sur la réingénierie chez Desjardins. Plusieurs conférenciers y ont pris la parole, dont les professeurs Bernard Élie, Benoît Lévesque, Albert Lejeune, Yvan Comeau, Paul R. Bélanger et les chercheuses Lucie Mager et Louise Boivin. Jacques Malo, de Desjardins, et Diane Bellemarre, pdg de la SQDM, ont aussi participé aux travaux du colloque. Sur la photo, le trésorier de la fédération, Jean Lortie, s'adresse aux participantes. C'est le vice-président de la CSN Marc Laviolette (à droite) qui a ouvert le colloque.

difficulté dans le mouvement coopératif à faire toute la place qui devrait naturellement revenir aux syndicats.

Ce dernier a été clair. «C'est pas vrai que ça va aller de haut en bas et que notre monde va se couler dans le moule que Desjardins aura conçu tout seul. Non. Ça va se faire en impliquant les salariés et leurs syndicats. Si Desjardins persiste à agir de façon unilatérale, ses affaires sont mal parties», a-t-il affirmé en tirant les conclusions du colloque. Quelques minutes auparavant, une participante avait déclaré au micro qu'il fallait dire oui à la réingénierie, mais «dans le cadre d'un partenariat avec Desjardins.»

L'emploi

Alors que le réseau compte un peu plus de 20 000 caissières, apprendre que 5000 postes seront coupés d'ici trois ans a de quoi en inquiéter plus d'une.

Comme le soulignait Sylvie Lévesque, employée de la caisse Saint-Pascal, de Québec, «on peut mettre sur pied tous les programmes de pré-retraite, parler d'attrition, il n'en demeure pas moins que chez nous, la moyenne d'âge est de 40 ans»

Elles ont été quelques-unes à déplorer qu'à certains endroits, on s'acharne sur celles

qui ont le plus d'ancienneté. Notées, surveillées, mesures disciplinaires à la moindre erreur, elles craquent souvent. Dans un sondage à main levée, ce sont d'ailleurs les questions de conciliation travail-famille, liées aux problèmes de santé, qui sont apparues parmi les

plus préoccupantes pour les participantes. «On nous dit: "t'es belle, t'es bonne, mais le profil, tu l'as pas". Ça n'existe pas, un cours profil 301 au cégep!»

Par ailleurs, si des questions peuvent être débattues au niveau national, c'est toujours

sur les lieux de travail que se livrent et se gagnent les batailles, a rappelé Gérald Larose. «Il faut prendre les devants, chez Desjardins comme on l'a fait ailleurs. La pire stratégie, c'est celle de l'âne aux quatre pattes barrées. Il ne faut que laisser des traces. Il faut au contraire

s'ouvrir au débat et mettre de l'avant nos objectifs syndicaux. Car si l'entreprise tourne mal, vous serez les premières victimes. Être vigilantes aussi, car vous rencontrerez certainement une offensive pour agrandir l'arbitraire patronal», leur a dit le président à la fin du colloque.

Aurons-nous le temps de tout faire?

Cela fait maintenant 23 ans que Claudine Bisson travaille à la Caisse populaire de Grande-Rivière, en Gaspésie. Une caisse relativement petite, avec ses 18 employé-es et son actif de 28 millions \$. Après deux journées intensives de conférences et d'ateliers, elle est comblée. «C'est comme si on venait de m'encadrer. Comme si on avait fait le point sur le pourquoi et le comment de tout ce que je vis à la caisse», confie-t-elle. Agent multiplicateur, c'est son titre présentement. Elle a charge de tout ce qui est technique: ordinateurs, logiciels, serveurs. Elle répare ou fait réparer. Le 17 mars, la caisse de Grande-Rivière commençait à fonctionner en OMA (Opération mode assisté). Une révolution en quelque sorte, précise Claudine Bisson. Rien ne sera plus pareil dans le travail.

Bien sûr, elle reçoit toute la formation dont

elle a besoin. «C'est bien beau tout ça, mais mes tâches ne sont pas diminuées pour autant», soupire-t-elle.



Claudine Bisson

On lui dit qu'elle peut faire du temps supplémentaire tant qu'elle le veut. Même si elle se trouve dans une situation privilégiée — elle n'a pas d'enfant et son mari, pêcheur de homard, a un travail saisonnier — elle n'est pas sûre de pouvoir suivre le rythme longtemps. «Plusieurs sont arrivées au bout de leur stress, au bout de leur endurance.»

En souriant, elle dit que sa caisse «se défait et se refait à tous les six mois».

Question de s'ajuster aux nombreux plans qui arrivent les uns après les autres. La réingénierie? «On s'en parlait depuis deux ans au moins. Mais cela n'aura pas d'effets sur l'emploi chez nous, estime-t-elle. On est déjà en-dessous du nécessaire.»

nombreux plans qui arrivent les uns après les autres. La réingénierie? «On s'en parlait depuis deux ans au moins. Mais cela n'aura pas d'effets sur l'emploi chez nous, estime-t-elle. On est déjà en-dessous du nécessaire.»

Ce n'était pas défensif

Margot Côté est à la Caisse populaire de Métabetchouan, sur les rives du lac Saint-Jean. Mais elle est libérée à temps plein pour coordonner l'action des 46 caisses syndiquées à la CSN dans la région.

Dans le Royaume, on est toujours un peu en avance sur le reste du Québec... «La concertation régionale est une réalité. Depuis décembre, on savait à peu près ce qui s'en venait. J'ai constaté depuis deux jours que nous n'avions vraiment rien à envier par rapport à ce qui se fait ailleurs», constate Margot Côté.



Margot Côté

Elle souligne néanmoins qu'elle et ses compagnes se sont enrichies des expériences des autres. Elle ne tarit pas d'éloges à l'endroit des chercheurs de l'UQAM pour la qualité de leurs travaux.

Elles avaient des craintes en arrivant. «On avait peur que ce soit trop défensif. Mais ce n'est pas le cas. On sort du colloque mieux outillées.»



Claude Grenier, présidente du Syndicat des employé-es de la Banque Laurentienne, local 434 de la FTQ, a raconté aux participantes la récente lutte de son syndicat pour protéger les emplois dans cette banque associée à Desjardins.



Lise Poulin

Suivre Desjardins à la trace

Très heureuse du colloque, la présidente de la Fédération du commerce. «On n'aurait pas pu tenir cet événement à un meilleur moment, confie Lise Poulin. Il nous arrive trop souvent d'être déphasés par rapport à la réalité mais dans ce cas-ci, on a la chance d'outiller notre monde alors que le processus de la réingénierie se met en branle. C'est extraordinaire.»

Le défi, maintenant? Coordonner tout cela, suivre Desjardins à la trace, continuer d'outiller nos membres. «L'inquiétude est palpable, souligne-t-elle. Elles se demandent, à raison d'ailleurs, si la réingénierie n'aura pas pour effet de les tasser dans le coin si elles ne sont pas conformes au modèle pré-établi.»

D'après Lise Poulin, c'est du côté de la conciliation travail-famille que les écueils risquent d'apparaître. «Il faudra s'assurer que Desjardins ne veuille pas créer seulement des wonder-women», indique la présidente de la fédération.

Zellers ou le vrai visage du capitalisme

Un jour, ils vous font des mamours. Le lendemain, ils vous poignent dans le dos.

Lucie Laurin



Ça allait trop bien. Sabine et René l'avait tellement désiré, ce troisième enfant! Après trois fausses couches en autant d'années, cette fois, ça y est, bébé sera là le 28 mai et ce sera un garçon. Sauf que... ni papa, ni maman n'avait prévu qu'ils se retrouveraient tous deux sans emploi un mois après sa naissance. C'est ainsi que ce qui devait être une grande joie est devenu un handicap.

Sabine Roman et René Steben étaient en vacances avec leurs enfants quand est tombée la nouvelle de la fermeture: le 26 février, 5 minutes avant la fin du quart de jour, la direction du centre de distribution de Zellers à Montréal-Nord réunissait ses employé-es, 379 personnes dont 325 membres du syndicat FC-CSN, pour leur annoncer qu'à compter du 1^{er} juillet 1997, ils seraient sans emploi.

Rien ne laissait présager cela. Au contraire: deux jours auparavant, un entrefilet dans un journal faisait état de l'intention de La Baie, propriétaire de Zellers, d'acheter K-Mart et laissait entendre que La Baie songeait même à acheter la chaîne Eaton en faillite!

Quand une entreprise ferme ses portes pour cause de difficultés financières, on peut essayer de comprendre. Mais quand elle est bien portante au point de vouloir faire l'acquisition de ses concurrents, on ne peut pas accepter ça. Jamais.

Chez Zellers Montréal-Nord, on compte 17 couples dont les deux conjoints se retrouvent du coup sur le pavé. Mais il y a aussi des chefs de famille de deux ou trois enfants dont c'est le seul revenu, une mère d'un enfant de 12 ans dont le mari est malade, sans

compter la vingtaine de jeunes couples qui viennent d'acheter une maison.

Justement, deux jours avant l'annonce de la fermeture, un travailleur, Robert Rioux, avait annoncé à l'employeur sa décision d'acheter une maison. Celui-ci l'avait félicité...

La part des employé-es

«*C'est nous qui l'avons bâti, l'empire Zellers!*, dit Sabine Roman. *On n'a jamais hésité, quand il fallait se moderniser, à apprendre du nouveau, à changer nos méthodes, à se former. On avait ça à coeur, les affaires de Zellers.*» L'employeur avait d'ailleurs adopté, ces dernières années, un discours valorisant pour les employé-es, qu'il re-

prenait souvent, et dans lequel il insistait sur leur place et leur importance dans le succès de l'entreprise, invitant chacun à y mettre du sien.

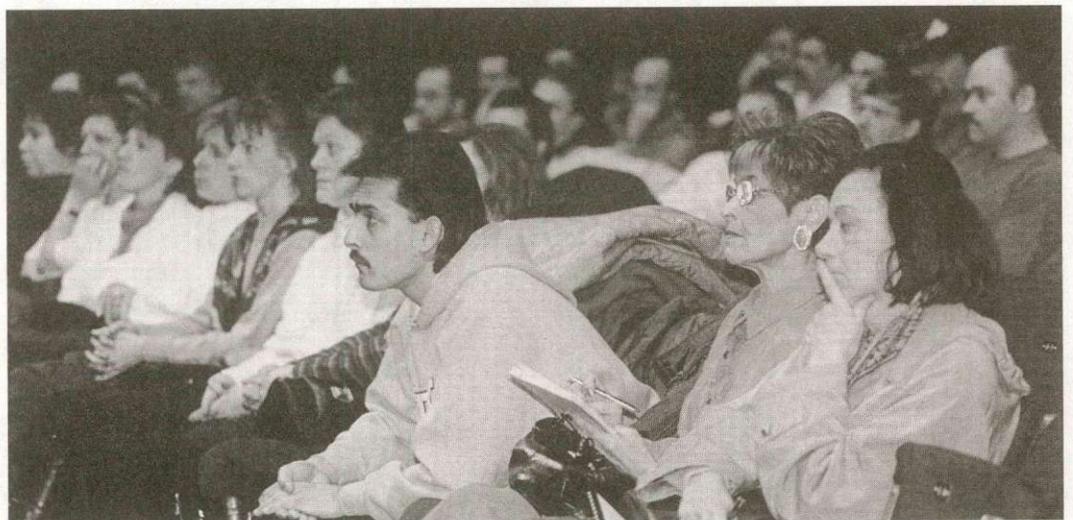
Sabine Roman avait justement accepté avec enthousiasme, l'an dernier, la proposition de l'employeur de participer à un programme de recyclage de boîtes afin de diminuer les coûts. Programme qui a connu un vif succès: le bilan de février 1997 révèle que des économies de 89 000 \$ ont été réalisées l'an dernier grâce, notamment, au travail de Sabine Roman et du superviseur.

En novembre 1996, les employé-es s'étaient réjouis de voir arriver une nouvelle directrice des ressources humaines

qui avait une foule de projets sur sa table à dessins. Elle s'était lancée dans une redécoration des lieux, avait fait ajouter deux gardiens dans le stationnement des employé-es et avait fortement encouragé le personnel à suivre de la formation sur ordinateur. René Steben s'était inscrit. Il a reçu son diplôme daté du 13 février 1997, deux semaines avant l'annonce fatidique...

Roulés à l'os

Avec l'attitude actuelle de l'employeur et l'atmosphère qu'il fait régner dans l'entreprise, les employé-es ont l'amère impression d'avoir été roulés à l'os. Utilisés, poussés à donner le meilleur d'eux-mêmes



Consternation et inquiétude se lisaient aisément sur les visages, au lendemain de l'annonce de la fermeture.



Au sortir d'une assemblée générale, les syndiqué-es sont allés manifester leur volonté de résister à la perte de leur gagne-pain.

mes puis, une fois le succès atteint, bye bye. «C'est comme si j'avais perdu 19 ans de ma vie», lance René Steben.

La direction semble ne se sentir tenue à aucune considération pour ces employé-es dont, pourtant, elle vient de briser l'avenir et les rêves. Sabine Roman, qui doit accoucher dans 11 semaines et qui sollicitait auprès de la directrice des ressources humaines — eh oui, celle-là même qui se montrait si humaine il y a à peine un mois — quelques informations sur son congé de maternité, s'est vu répondre qu'elle n'avait qu'à ajouter son nom à la liste d'attente de 35 noms. Un travailleur qui a trouvé un emploi ailleurs s'est fait dire qu'il perdrait sa prime de séparation. Les contremaîtres et les superviseurs répètent aux employé-es démotivés que s'ils ralentissent le travail, l'entreprise fermera plus tôt que prévu.

On leur a donné un coup de massue et on voudrait qu'ils fassent comme si rien ne s'était passé. On leur dit qu'on n'a plus besoin d'eux et, en même temps, on exige qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes. «On se sent comme en prison, dit René Steben. On nous dit qu'on peut s'absenter pour chercher un autre emploi, mais on nous

pénalise si on en trouve un. Si on s'absente pour une entrevue, on doit dire où, quand, combien de temps...»

Et encore! Si on le trouve, cet emploi, à quelles conditions faudra-t-il travailler? René Steben gagnait 4,10 \$ l'heure à l'embauche en 1977; aujourd'hui, il touche 15,08 \$. Grâce au syndicat et grâce aux batailles que les membres ont menées pour améliorer leurs conditions. Ailleurs, il faudrait peut-être recommencer à zéro.

Les goussets des actionnaires d'abord

«C'est une décision incompréhensible pour nos membres, déclare le président du syndi-



cat, **Réjean Pomerleau**. L'employeur ne peut pas nous reprocher d'être inefficaces ou impro-

ductifs: au contraire, lors des dernières négociations, l'entente a été adoptée à 80% sans conflit et le syndicat s'est montré ouvert à une réorganisation du travail pour répondre à certaines demandes patronales.» Une firme a été chargée d'analyser l'entreprise, et les parties se sont rencontrées pour recevoir le rapport. Une autre rencontre était prévue pour étudier un plan d'action. L'employeur l'a annulée.

Au lieu de cela, ce qu'il dit maintenant aux employé-es, c'est que leur travail, qu'hier encore il tenait comme si précieux et dans lequel ils les encourageait à s'investir, est soudain devenu inutile: le tri et l'emballage, 70% des tâches qu'ils assument, peut être fait par le fournisseur lui-même et le 30% restant, donné à d'autres employé-es, à Lachine et à Scarborough, en Ontario. De plus, l'entrepôt est devenu désuet, tout à coup. Et voilà. Ce en quoi vous avez cru, tant d'années, ce que vous avez appris, ce que, de bonne foi, vous avez négocié, pffft, de la fumée!

De tout cela — des employé-es qui ont servi loyalement pendant une dizaine, une vingtaine d'années, du chômage qui afflige déjà la région de Montréal, de la fidélité de la clientèle québécoise —, les dé-

cideurs de La Baie, à Toronto, n'en ont cure. Ils ont la tête ailleurs. Les frontières de l'empire. Les poches des actionnaires. L'an passé, déjà, 1000 emplois sacrifiés dans le déménagement du siège social de Zellers à Toronto. Non, non, n'ayez crainte, disaient-ils alors au syndicat, vous ne serez pas touchés.

C'est normal, dit le ministre Landry

Le lendemain et le surlendemain de l'annonce de la fermeture, La Baie a envoyé deux conseillers en ressources humaines pour assister les employé-es en état de choc. Ensuite, il a fallu les rappeler: le budget n'en permettait pas davantage...

Le vice-premier ministre Bernard Landry a minimisé l'importance de cette fermeture. «Le commerce au détail est agité de soubresauts, a-t-il dit. Certains meurent, d'autres naissent. Ce sont des choses déplorables pour le personnel visé, mais pour l'ensemble de l'économie, c'est chose normale.»

Le capitalisme sauvage, c'est ça.

L'un ne doit pas exclure l'autre

Là où employeurs et assureurs réussissent dans 20% des cas, Accès-Cible obtient un score de 60%.

Claude Saint-Georges

Claude Carbonneau est un inspirateur de projets et un pionnier. Depuis 1988, il dirige Accès-Cible, un organisme sans but lucratif, qui s'intéresse à l'intégration ou au retour en emploi de personnes vivant avec des problèmes de santé mentale. Nouvelles CSN l'a rencontré dans les nouveaux locaux de l'organisme, rue Ontario, à Montréal.

Durant notre visite, des étudiantes et des étudiants, accompagnés d'éducateurs, s'affairaient autour d'ordinateurs. L'environnement, l'intensité et le rythme du travail ressemblaient en tous points à ce que l'on retrouve dans un groupe semblable d'adultes dans un cégep ou une commission scolaire.

D'entrée de jeu, Claude Carbonneau décrit la clientèle de son organisme: «*Les personnes que nous accueillons ont presque toutes été hospitalisées en psychiatrie, parfois à quelques reprises. Elles sont suivies par des médecins et des psychiatres et, sauf rares exceptions, elles sont sous médication. Absentes du marché du travail depuis un certain temps, la majorité sont devenues bénéficiaires de l'aide sociale.*»

La première intervention d'Accès-Cible, selon l'expression de Claude Carbonneau, est de *dépsychiatriser*. «*Il faut chercher à rompre avec le modèle des rapports médecin-patient, psychiatre-malade, aidant professionnel et bénéficiaire passif*», explique-t-il.

Claude Carbonneau définit ainsi l'approche de son organisme: «*Il est primordial de responsabiliser la personne qui se joint au groupe, pas à l'égard de son passé, mais en fonction de son avenir dans un emploi qui lui conviendra. Les hommes et les femmes qui viennent chez*

nous ont vécu des ruptures de relations avec leurs amis, leur famille, leur milieu de travail. La majorité de ces personnes vivent seules, emmurées par la honte ou le malaise. Il est essentiel qu'elles réapprennent la tension, les conflits, mais aussi la solidarité, l'harmonie et le sentiment d'appartenance que crée le groupe.»

La formule s'avère efficace: parmi les candidats ayant complété un des programmes de formation chez Accès-Cible, près de six sur dix se maintiennent en emploi à long terme.

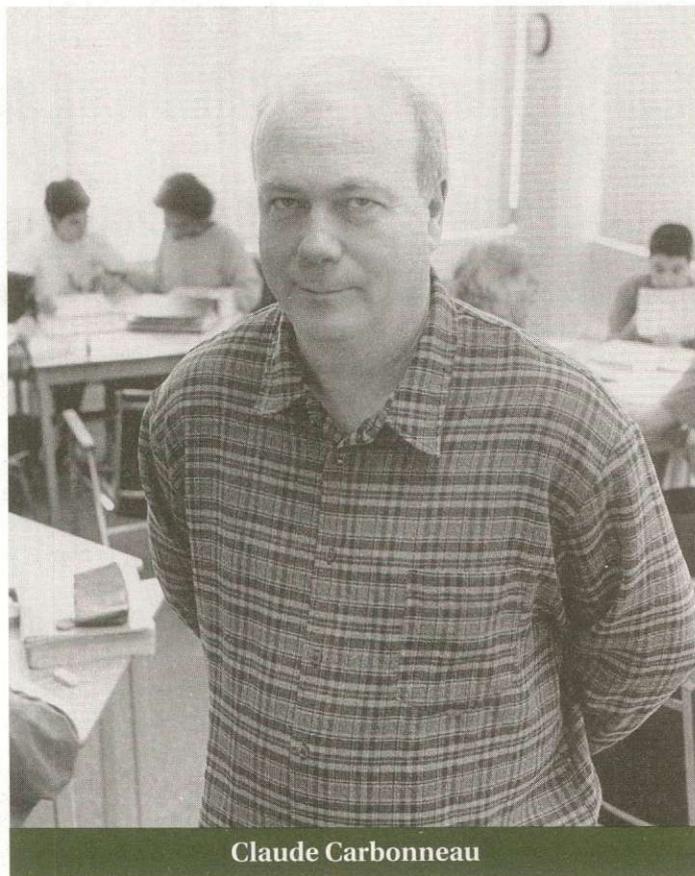
Un nouveau programme pour ne pas perdre son emploi

Un nouveau programme sera offert par le groupe Accès-Cible à compter d'avril. Il s'adressera aux travailleurs et aux travailleuses qui ont dû quitter leur travail suite à un problème de santé mentale et qui sont en invalidité à long terme.

Dans une majorité de cas, après l'assurance invalidité, qui couvre une période d'environ deux ans, la personne perd son emploi et est laissée à son sort.

Les programmes de réinsertion présentement offerts par les assureurs et les employeurs affichent des taux de succès de l'ordre de 15% à 20%.

Claude Carbonneau est persuadé que l'on peut faire



Claude Carbonneau

mieux. Le programme «*Mon retour à l'emploi, j'y travaille*» s'inspirera de la méthode utilisée avec succès depuis près de dix ans auprès de malades mentaux exclus du marché du travail.

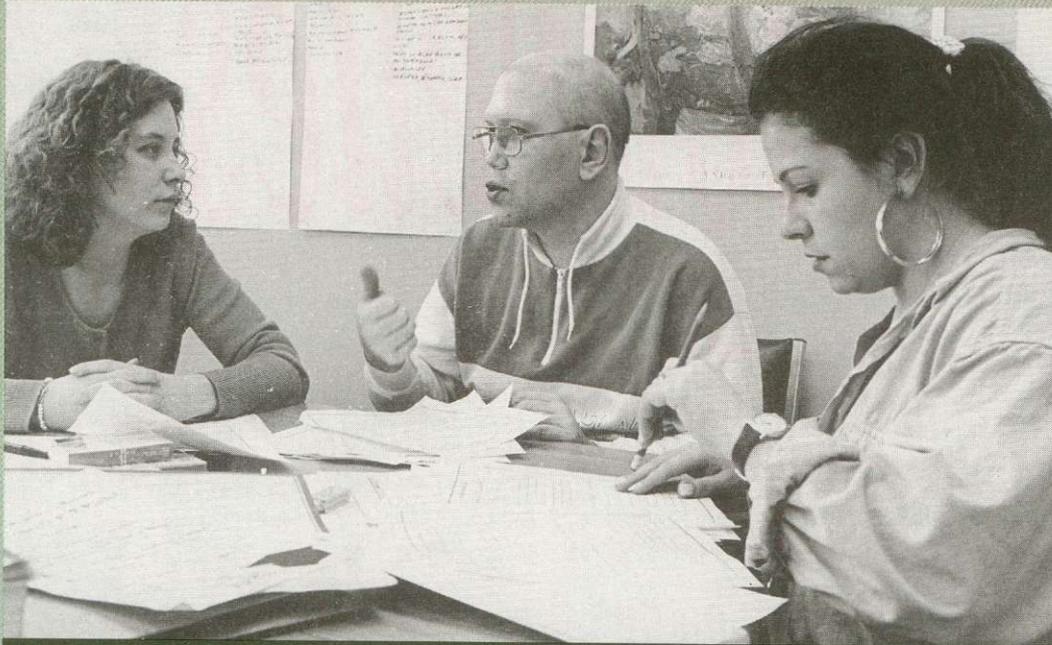
«*Nous visons à intervenir auprès de personnes qui, sans ce support, se détérioreront au niveau de leur santé mentale et de leur employabilité*», explique Claude Carbonneau. *La sécurité économique que peuvent procurer les prestations de l'assurance-emploi ou le régime d'assurance invalidité de l'entreprise sont bénéfiques le temps qu'elles durent, mais à long terme les effets sont négatifs sur la santé mentale et sur les perspectives de retour au travail. C'est une perte pour l'indi-*

vidu, pour l'entreprise et toute la société.»

Le programme «*Mon retour à l'emploi, j'y travaille*» offrira une formation à temps plein et un support conseil individualisé. Le retour graduel en emploi, après entente avec l'employeur et le médecin, sera favorisé. Le support d'un intervenant d'Accès-Cible sera disponible jusqu'à un an après le retour au travail de la personne.

Les responsables syndicaux qui aimeraient obtenir davantage de renseignements sur le programme peuvent s'adresser à:

**Accès-Cible,
2600 Ontario Est,
suite 206,
Montréal H2K 4K4.
Tél.: 514-525-8888;
télé.: 514-525-9249**



21% des hommes et 30% des femmes vivent un niveau élevé de détresse psychologique.

Le stress au travail, un fléau de notre temps peu reconnu

La prévention et les mesures de réparation à l'égard des accidents du travail et des maladies industrielles ont été développées de manière importante au cours des vingt dernières années. Il est reconnu que l'action soutenue du mouvement syndical, marquée souvent par un rapport de forces vigoureux avec le patronat, est à la source de la mise en place de notre régime de santé et de sécurité au travail.

En même temps que l'on s'occupait des aspects physiques de la santé au travail, la question de la santé mentale a été peu traitée et occupe encore une place marginale en santé et sécurité du travail.

Les syndicats sont en effet confrontés à une extraordinaire difficulté quand il s'agit de faire valoir le droit à la compensation et à la réadaptation pour les personnes affectées psychologiquement par le stress au travail.

L'intervention en santé mentale au travail est sous-développée au Québec, particulièrement en ce qui concerne la prévention, a conclu un rap-

port, publié en 1992, par un groupe d'experts dirigé par le Dr Michel Vézina.

Le stress au travail est devenu l'un des plus graves problèmes de notre temps, soutient le Bureau international du travail (BIT). Les transformations qui modifient le marché du travail ont pour conséquence d'augmenter les tâches psychologiquement exigeantes. Selon le BIT, c'est un problème, non seulement pour les individus dont il met en péril la santé physique et mentale, mais aussi pour les entreprises et les gouvernements, en raison des énormes coûts économiques et sociaux liés à ce phénomène.

Le rapport Vézina décrit ainsi l'origine des problèmes de santé mentale qui frappent les milieux de travail: «*La tension psychique résultant d'une surcharge de travail, la dévalorisation et la perte d'estime de soi reliées à des tâches monotones et répétitives, le sentiment d'impuissance et d'inutilité, l'épuisement, les relations humaines désincarnées dans une structure bureaucratique trop*

imposante, l'absence de rétroaction, les conflits interpersonnels, voilà autant d'éléments auxquels sont exposées de nombreuses personnes dans leur travail et qui, sur une longue période, peuvent s'avérer très dommageables pour la santé.»

L'enquête Santé-Québec a démontré qu'il existe une progression des difficultés d'ordre psychologique chez les travailleuses et les travailleurs. Un niveau élevé de détresse psychologique est constaté chez 21% des hommes qui détiennent un emploi à temps plein, tandis que cet indice grimpe à 30% chez les femmes.

Quant aux assureurs, ils confirment que les maladies mentales et les dépressions situationnelles ou nerveuses représentent aujourd'hui la plus grande cause des réclamations d'invalidité à long terme. Il y a quinze ans, ces maladies représentaient à peine 2% ou 3% des réclamations. Pour certaines compagnies, ces réclamations sont aujourd'hui de l'ordre de 45% du total.

Briser l'isolement, retrouver sa dignité

Jacques, un participant à un programme d'intégration au travail d'Accès-Cible, résume ainsi son expérience: «*Le premier bienfait d'un organisme comme Accès-Cible, c'est de briser l'isolement. Participer sur une base quotidienne à un programme d'intégration au travail nécessite beaucoup de discipline: un horaire strict à respecter ainsi qu'une dose de stress, ce qui nous rapproche beaucoup du marché du travail. En participant durant plusieurs semaines à une expérience de formation, cela permet de se reconnecter à qui l'on est, de redécouvrir nos capacités. Je me suis senti revalorisé.*»

Quant à Ghislain, il se raconte ainsi: «*Je suis maniaco-dépressif. Depuis toujours, j'essaie de vivre une vie honnête de citoyen qui travaille pour son pain et son beurre... Comme tous ceux qui ont pris part à un projet de réintégration en emploi, je suis animé par la volonté de réussir et d'être une personne active sur le marché du travail. J'ai appris à me retrouver en société, à fonctionner plus efficacement à l'intérieur d'un groupe, et par le fait même à l'intérieur d'une chaîne de travail. J'ai retrouvé ma valeur d'être humain, une valeur bafouée par de nombreuses années d'interaction avec les programmes de la sécurité du revenu.*»

GRÈVE DANS UN DAYS INN DE MONTRÉAL

L'EMPLOYEUR REFUSE L'AIDE DES SYNDIQUÉS

Les 50 employé-es du Days Inn Centre-Ville, sur la rue Guy à Montréal, ont déclenché la grève générale, le 9 mars au matin. Les syndiqué-es étaient prêts à reconduire la convention collective

pour une durée de trois ans, du premier juillet 1996 au 30 juin 1999, sans augmentation de salaire et en conservant le statu quo sur les clauses normatives. Malgré un salaire moyen de seulement 12,50 \$ l'heure, ils voulaient ainsi venir en aide à l'entreprise, qui a connu des difficultés financières dans le passé. L'employeur a refusé l'offre syndicale. Il a demandé des réductions de salaire allant de 1 \$ à 3,50 \$ l'heure. L'employeur exige également que la restauration soit confiée à la sous-traitance et que les employé-es de ce secteur ne soient pas syndiqués. Il met en péril une dizaine d'emplois et les conditions de travail négociées au cours des années. «Les demandes patronales ont choqué les membres du syndicat et ils ont décidé d'exercer leur droit de grève», a commenté le président du syndicat, Gilles Paquin. Le premier mars, les employé-es ont voté en faveur de la grève à 92,5 %. La convention collective est échue depuis le 30 juin 1996. Avant d'afficher la bannière Days Inn, l'hôtel portait celle de la chaîne Ramada Inn. L'hôtel et la gestion appartiennent à des compagnies à numéro autour desquelles gravitent les hommes d'affaires Vittorio De Vito, Paul Durocher et Steve De Vito.

M.C.



LE MÉTRO SCRAP A VOLÉ LE SHOW AU MÉTRO STAR

Environ 300 personnes ont assisté au «Gala Métro scrap nos emplois» à la Place du Marché, à Montréal, en début de soirée le dimanche 9 mars. Juste avant la tenue du Gala MétroStar, qui a eu lieu en face de la Place, au Monument National, le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Épi-ciers Unis Métro-Richelieu avait organisé un gala parallèle afin de décerner différents trophées à des employeurs qui se sont illustrés au cours des dernières années pour avoir «scrapé» des emplois et des vies familiales. Métro-Richelieu a remporté cinq trophées, dont ceux du Mépris, du Coup de Cochon de l'année, et évidemment, le Métro Scrap Nos Emplois. D'autres employeurs étaient sur les rangs: les cinémas Parisien et Versailles, dont plusieurs victimes étaient présentes (notre photo), Daily Freight, le Gouvernement du Québec, le Holiday Inn Crowne Plaza Centre-Ville de Montréal, le Mouvement Desjardins et Zellers. Les 150 camionneurs du Centre de distribution Mérite 1 se battent toujours pour retrouver leur gagne-pain.

M.C.

VICTIME DE DISCRIMINATION RACIALE?

1-888-598-2405

Le racisme,
ce n'est
PAS
une blague!



Document produit par le Comité canadien sur les relations interculturelles et raciales - Mars 1997

À l'occasion de la Journée internationale contre la discrimination raciale,

ce 21 mars, la CSN et son Comité immigration ont lancé un outil de sensibilisation et guide pratique à l'intention des membres de la centrale qui pensent être victimes de paroles ou de gestes à caractère vexatoire à cause de leur origine ethnique ou de la couleur de leur peau. Présentée sous forme de fiches, la «trousse» CSN fait le tour de la question en définissant la discrimination raciale et ses diverses formes, et sur-

tout en indiquant les démarches à suivre pour régler les

litiges de cette nature, tant auprès du syndicat local que de la centrale ou de la Commission des droits de la personne. Rappelons que depuis le printemps 1996, la CSN met à la disposition de ses membres qui se sentent victimes de discrimination raciale le numéro de téléphone 1-888-598-2405 où sont traitées les plaintes en toute confidentialité par les trois membres CSN de règlement démocratique des litiges.

J.-P. P.

La CSN sur Internet:
<http://www.csn.qc.ca>

FAITES LIRE

nouvelles csn

LOUIS-H. LAFONTAINE

ENCORE UNE URGENCE QUI DÉBORDE

La situation ne s'améliore guère dans les hôpitaux montréalais. Après le débordement des salles d'urgence des hôpitaux de soins généraux au cours des dernières semaines, voilà maintenant celle de Louis-H. Lafontaine qui voit ses

corridors devenir un véritable stationnement de patients.

Depuis plus de deux semaines, il n'est pas rare de constater la présence d'une quarantaine de patients en attente de soins ou d'hospitalisation dans les corridors attendant à

l'urgence de cet établissement qui traite des personnes ayant des problèmes de santé mentale. Or, cette salle d'urgence ne dispose que de 14 lits.

Selon le syndicat, qui a dénoncé cette aberration en conférence de presse, «la situation de ces patients "stationnés" dans les couloirs de l'urgence n'est pas digne du respect de qualité que l'on doit administrer à des personnes nécessitant des soins psychiatriques. L'environnement exigü dans lequel sont confinées ces personnes, souvent pour plus de 48 heures, dépasse les limites. Il est inacceptable que l'on puisse tolérer la présence d'un aussi grand nombre de personnes qui doivent se nourrir, se laver et dormir dans un espace aussi restreint.»

Cette situation intervient au moment où le ministre Rochon a annoncé la fermeture de plus de 3000 lits en santé mentale et où les compressions dans la santé seront responsables de la disparition de quelque 80 lits à Louis-H. Lafontaine d'ici juillet.

L.-S. H.



Ligne de piquetage chez Volailles Marvid, le 7 mars, en appui à Anna-Maria di Lorenzo.

LES DÉBATS NE FURENT PAS TRÈS LONGS...

À l'emploi depuis neuf ans de l'abattoir de poulet kascher Volailles Marvid, à Montréal-Nord, Anna-Maria di Lorenzo est déterminée à se faire respecter et à obtenir sa première convention collective. Après avoir tout d'abord subi un lock-out, le 6 mars, c'est à l'unanimité... que la seule employée de bureau syndiquée de Volailles Marvid a décidé dès le lendemain de se mettre en grève. Madame di Lorenzo est en effet dans une situation rarement vue: alors que les travailleurs de l'abattoir étaient déjà membres d'un syndicat affilié à la Fédération du commerce de la CSN, Anna-Maria di Lorenzo, la seule employée de bureau, a décidé de se syndiquer et de former une deuxième unité de négociation. Les motifs? Des rumeurs voulant que l'employeur, M. Moshe Friedman, ait l'intention de lui imposer une diminution de salaire. La rumeur s'est avérée puisque le patron a décrété un lock-out le 6 mars dans le but de ramener son salaire de 13,65 \$ à 10 \$ l'heure: une perte de 3,65 \$ l'heure! Le syndicat a demandé au ministère du Travail d'affecter un conciliateur à ce dossier. Il appuie financièrement Madame di Lorenzo en lui versant 110 \$ par semaine d'ici à ce qu'elle reçoive ses premières prestations du Fonds de défense professionnelle de la CSN, soit à compter de la troisième semaine du conflit.

M.C.

LA CSN CHANGE D'ADRESSE

Pas de panique!

Il ne s'agit pas ici de l'adresse civique de la centrale, on vous en aurait parlé avant, vous pensez bien. Non, c'est de notre adresse sur le World Wide Web d'Internet dont il est question.

En effet, la CSN possède désormais son propre «nom de domaine», comme on dit dans le jargon internetien, ce qui permet d'éliminer dans l'adresse de son site Web la référence au nom du fournisseur chez qui loge ce site. C'est ainsi que de <http://www.accent.net/csn> qu'elle était antérieurement, cette adresse est devenue depuis peu <http://www.csn.qc.ca>. On se passerait bien du «.ca» (pour: Canada), mais paraît-il que ça ne se fait pas...

Et puisqu'il est question du site Web de la CSN, disons qu'il commence à être de plus en plus connu et fréquenté. Au rythme d'environ 350 visites par semaine, pour ceux qui se posent la question. Beaucoup de membres de la CSN, si on en juge par le courrier électronique reçu, mais aussi, en bon nombre, des syndicalistes étrangers, des étudiants, etc, à la recherche de contenus intéressants et étoffés. Le site WEB de la CSN totalise présentement plus de 30 mégaoctets de documents, dont les articles de *Nouvelles CSN*.

J.-P. P.

LA LOI SUR LA PROTECTION DU MALADE MENTAL OU LE CONTRÔLE SOCIAL DÉGUISÉ

L'Assemblée nationale a entrepris l'étude d'un projet de loi modifiant la Loi sur la protection du malade mental. Le comité de santé mentale de la Fédération des professionnels et professionnelles salarié-es et des cadres du Québec s'est adressé au ministre Jean Rochon pour protester contre certains aspects du projet de loi qui, sous prétexte de prévenir les comportements dangereux, renforce les préjugés envers les personnes

psychiatisées et porte atteinte aux droits et libertés consentis aux autres citoyens.

Plusieurs organismes ont aussi décrié les pouvoirs abusifs accordés aux médecins et institutions de santé par le projet de loi. La Commission des droits de la personne a pour sa part déclaré que «les mesures avancées dans le projet de loi ne doivent pas servir à pallier le manque d'effectifs et de ressources, dans le contexte des coupures

budgetaires et du virage ambulatoire.»

Dans son intervention auprès du ministre Rochon, la FPPSCQ demande que les examens conduisant à la mise sous garde d'un patient soient faits par deux psychiatres et non pas un psychiatre et un médecin généraliste.

DANS CHAQUE RÉGION

On ne doit pas confier exclusivement aux policiers le rôle d'intervenants en situation de cri-

se. Chacune des régions devrait disposer d'intervenants spécialisés en situations de crise et prêts à intervenir auprès des personnes perturbées.

La FPPSCQ a indiqué son opposition à la notion de «garde à distance» introduite dans le projet de même que l'absence de balises entourant les mesures radicales comme la contention physique ou chimique et l'isolement.

La missive au ministre Rochon plaide égale-

ment pour le renforcement des droits et recours du malade mental.

C.S.-G.





LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE



De gauche à droite: Carmen Alarie, enseignante; Jacques Forgues, président du syndicat; Gérald Larose; Denis Aubuchon, directeur de l'entreprise.

UN 3^E PRIX MÉRITE POUR LA DILIGENCE

Le Groupe de formation La Diligence, de la région des Laurentides, qui fut formé à l'initiative de Jacques Forgues, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des Autobus La Diligence (FEESP-CSN), a reçu pour la troisième fois *Le Mérite du français au travail* dans la catégorie «syndicats et associations de travailleuses et travailleurs».

La récompense, décernée le lundi 17 mars dans le cadre de la Semaine du français et de la Francophonie, couronne un travail entrepris en 1992. Le Groupe de formation La Diligence fut constitué à l'origine pour améliorer les connaissances en lecture et en écriture de membres du syndicat. Ses activités ont conduit à l'obtention de diplômes d'études secondaires pour les participants.

Le Groupe s'est par la suite donné un autre défi, soit celui de promouvoir le bon usage linguistique dans le domaine du transport scolaire.

«Nous, les gens du métier du transport scolaire, voyons au déplacement de plus de 350 000 élèves à tous les jours, raconte Jacques Forgues. Il va de soi que par ricochet nous rejoignons aussi les parents et les professeurs. Nous étions convaincus qu'en réalisant un lexique et une affiche des termes français appropriés dans le domaine du transport scolaire, nous répondions à un besoin et que les retombées seraient très bénéfiques. Notre lexique et notre affiche, par l'entremise du secteur du transport scolaire de la FEESP ainsi que par l'Association du transport écolier du Québec, sont maintenant distribués partout au Québec.»

«Dans le but de créer un impact additionnel dans notre milieu, nous avons intéressé la direction et le conseil étudiant de l'école secondaire A.N. Morin à souligner la Semaine du français 1997 par diverses activités, jeux et questionnaires, inspirés de notre lexique du transport scolaire» ajoute Jacques Forgues, qui voudrait que les réalisations du Groupe La Diligence en inspirent d'autres. «De tout coeur, nous espérons que notre engagement et notre entraînement feront bouler de neige, en éveillant le goût de promouvoir et défendre notre langue française.»

Claude Saint-Georges

BiENVENUE

Le Massif

La CSN a déposé une requête en accréditation syndicale, le 3 mars, dans le but de représenter quelque 100 employé-es du Centre de ski du Massif de la Petite Rivière Saint-François, dans Charlevoix. Les travailleurs du centre de ski ont formé un tout nouveau syndicat afin d'améliorer leurs conditions de travail et de vie, mais aussi pour participer à l'essor du centre. En opération depuis 1980, celui-ci est administré, depuis six ans, par un organisme à but non lucratif : la Société de développement du Massif de la Petite Ri-

Logistik Unicorp

vière Saint-François. C'est la Fédération du commerce de la CSN qui aura le mandat de négocier la première convention collective. La fédération regroupe déjà les employé-es du Mont-Tremblant, du Mont-Habitant, du Mont Grand-Fonds, de Val Saint-Côme et du Mont Lac Vert.

Victoriaville Nissan

Un quatrième groupe a joint les rangs du Syndicat national des employés de l'automobile de la région de Victoriaville, affilié à la Fédération de la métallurgie de la CSN. Il s'agit des six employés de Victoriaville Nissan.

L'entreposage des uniformes des Forces armées canadiennes se faisait auparavant dans chacune des bases militaires. Approvisionnement Canada centralise maintenant ce service, ainsi que l'entreposage des uniformes de Postes Canada, tout en le privatisant. Logistik Unicorp, situé à Saint-Léonard, est un de ces entrepôts, et la quarantaine de personnes qui y travaillent viennent de se regrouper dans un syndicat CSN. Celui-ci sera affilié à la Fédération du commerce.

M.C. et J.-P.P.

FREINER LA HAUSSE DU COÛT DES MÉDICAMENTS

La croissance débridée du coût des médicaments crée des problèmes à tout le monde: aux consommateurs, aux régimes privés d'assurance, aux établissements de santé et à l'État. Alors que les budgets des établissements de la santé stagnent, décroissent même, l'ensemble des coûts de médicaments progresse au rythme de 5% et plus par année.

Les grandes compagnies pharmaceutiques sont les seules gagnantes à ce jeu et c'est pour cette raison que la CSN a décidé d'intervenir auprès du gouvernement fédéral pour réclamer que la Loi C-91 sur les brevets pharmaceutiques soit modifiée.

En 1987, la CSN avait appuyé l'adoption d'un projet de loi qui accordait aux fabricants de médicaments brevetés une exclusivité commerciale de 10 ans. Cet appui était conditionnel à la création d'un

organisme de contrôle des prix des médicaments.

«Depuis 1987, a déclaré Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN, la situation a beaucoup changé. L'industrie pharmaceutique s'est restructurée et a déplacé une partie de sa production en dehors du pays. La faible création d'emplois dans ce secteur ne justifie plus les privilèges accordés aux multinationales du médicament.»

«L'an dernier, le rapport Castonguay sur l'assurance-médicaments a constaté que pas moins de 55% des médicaments brevetés, lancés au Canada après 1987, coûtent plus cher que la moyenne internationale» a signalé la vice-présidente de la CSN.

Claudette Carbonneau a fait part de cette position de la CSN au Colloque sur les régimes d'assurances collectives qui s'ouvrait le 17 mars à Qué-

bec. Près de 300 responsables de syndicats de la CSN assistaient à la rencontre.

La CSN demande que soit renforcé le pouvoir du Conseil d'examen des prix des médicaments du gouvernement fédéral. «Tous les médicaments, y inclus les médicaments génériques, devraient être soumis à un mécanisme efficace de fixation des prix. Le Conseil d'examen des prix devrait avoir juridiction sur tout le marché du médicament et intervenir à partir de la comparaison des prix pratiqués à l'échelle internationale», a précisé Claudette Carbonneau.

«Nous croyons que si le gouvernement fédéral légiférait dans le sens que nous avançons, les consommateurs, les régimes publics et les régimes privés d'assurance-médicaments ne s'en porteraient que mieux» a-t-elle conclu.

C.S.-G.

UN 8 MARS «COUDE À COUDE»



De gauche à droite: Ginette Simard, Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Pavillon Saint-Joseph; Denise Lacelle, Projet Genèse; Marie Umide Aristide, Association du personnel domestique; et Christine Lafleur, Syndicat des travailleurs et des travailleuses du Cinéma Versailles.



«Coude à coude», les femmes ont célébré le 8 mars à la grandeur du Québec. Si les thématiques développées ont varié de région en région, elles se sont toutes cependant cristallisées autour de la nécessaire solidarité à développer pour combattre la pauvreté des femmes d'ici et des femmes des autres continents. À partir du film de Patricio Henriquez «Les filles aux allumettes», portant sur une des premières grèves de femmes au Canada, le Conseil central du Montréal métropolitain, dans une soirée-débat tenue au Musée du Fier monde, a donné la parole à des femmes qui ne l'ont pas toujours facilement, qu'elles soient syndiquées ou non syndiquées, étudiantes, assistées sociales ou chômeuses, pour leur permettre de discuter de la solidarité au féminin. Quatre femmes de milieux différents ont témoigné de leur expérience de lutte et de solidarité devant quelque 140 participantes.

Par ailleurs, devant la Tour de la Bourse à Montréal, près de 1000 femmes provenant, entre autres, des syndicats, des groupes autonomes, etc., ont répondu à l'appel de la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté. Elles ont protesté contre la mainmise du pouvoir financier sur les gouvernements.

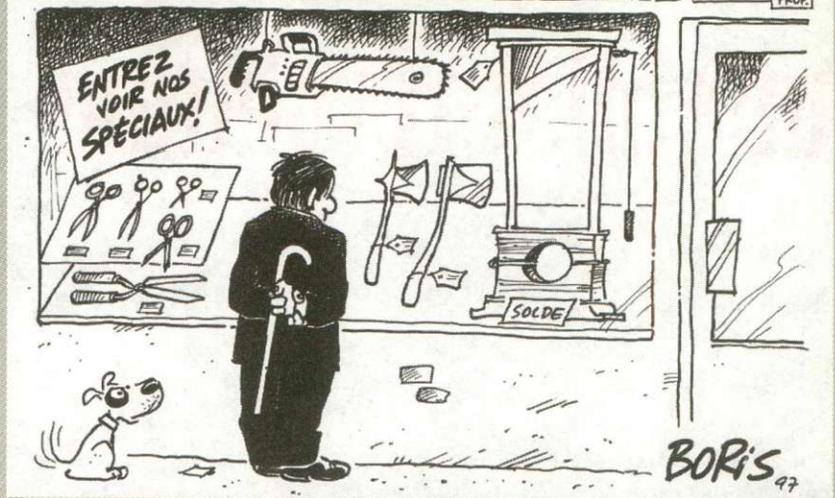
Une chaîne de plus de 5000 carrés de tissu fabriqués par des femmes de tous les coins du Québec portaient des messages pour dénoncer la lutte aveugle au déficit par les gouvernements.

T.J.



OUTILS DE NÉGOCIATION

H.A. FUTÉ PROP.



BORIS 97

FONDATION: SUCCÈS DE LA 2^E CAMPAGNE

Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, a obtenu d'excellents résultats, lors de sa deuxième campagne REER, en récoltant 8,4 millions \$, soit une augmentation de son actif supérieure à 80 %. Ainsi, depuis son lancement, le 24 janvier 1996, Fondation-CSN aura accumulé un actif de plus de 18 millions \$.

Au cours de la dernière campagne, Fondation a recueilli plus de 3500 nouvelles adhésions. Avec la mise en vigueur des déductions à la source demandées, Fondation-CSN regroupera prochainement plus de 9000 actionnaires. Le pourcentage d'actionnaires syndiqués s'élève à 75 %.

Le nombre de personnes qui demandent la déduction à la source a aug-

menté de près de 80% au cours de la campagne, pour atteindre 5295. Plus de la moitié des adhérents à Fondation ont choisi de souscrire par la déduction à la source. L'estimation des engagements par ce mode de souscription permet d'anticiper des rentrées de fonds mensuelles de l'ordre de 750 000 \$.

«Les résultats de la campagne démontrent que Fondation a pu installer rapidement un climat de confiance auprès des travailleuses et des travailleurs ainsi que de la population en général. La croissance remarquable du nombre d'actionnaires qui souscrivent par la déduction à la source reflète bien l'enracinement de Fondation au sein de notre mouvement», a commenté le président du Conseil d'admini-

stration de Fondation, Gérald Larose. «C'est on ne peut plus stimulant pour la poursuite du développement de notre fonds.»

Ces résultats sont largement attribuables aux efforts des 425 responsables formés par Fondation et qui oeuvrent sur une base militante à la promotion du Fonds dans les milieux de travail.

«Fondation a choisi de faire une campagne modeste à partir des ressources disponibles. Nous avons continué à privilégier une gestion prudente, axée sur un développement soutenu, ce qui nous a permis, notamment, d'annoncer un rendement de 10,86% au terme de notre première année d'existence», donne à titre d'exemple le président-directeur général du Fonds, Léopold Beau- lieu.

M.L.

SIGNALISATION JP: RÉGLÉ APRÈS 8 MOIS

Dans la semaine du 10 mars, l'employeur et le syndicat de Signalisation JP sont convenus d'une entente de principe mettant ainsi fin au conflit de travail amorcé le 10 juillet dernier. Après une grève de huit mois et bien des démêlés de toutes sortes, dont le congédiement injustifié de 21 employés réguliers (sur une quarantaine de salariés), le propriétaire Guiseppe Pascale a finalement accepté de rappeler tout le mon-

de au travail, y compris les congédiés, au fur et à mesure que les travaux de signalisation de chantiers routiers reprendront. L'employeur a demandé l'arbitrage de la première convention collective. Le ministère du Travail a confié à M. Réal Mirreault le mandat de rédiger ce tout premier contrat de travail. Il a déjà entendu les parties et on s'attend à ce qu'il dépose la convention collective dans quelques semaines. M.C.

Un seul petit sou qui entraînera une mini-révolution

Grâce à 20 citernes, les revenus des exploitations agricoles du Plateau de Rochelois, à Haïti, augmenteront de 20% à 90%.

Thérèse Jean

Pourquoi j'aiderais OXFAM? Pour changer le monde, répond du même souffle la publicité d'OXFAM. Dans le cadre de la levée de fonds d'OXFAM-Québec, la CSN invite ses syndicats à adhérer à Alliance syndicats Tiers-Monde (ASTM) qui, à son tour, aide OXFAM à soutenir des projets dans le monde pour aider les communautés à se prendre en main. Des projets qui visent à améliorer leurs conditions de vie et à répondre à des besoins aussi élémentaires que celui de se nourrir.

Cette année, sur le Plateau de Rochelois, en Haïti, un sou, un seul petit sou par heure travaillée, va transformer la vie de 20 familles de cultivateurs. Elles n'auront plus à descendre à environ 400 mètres, en marchant un peu plus de deux heures chaque jour, pour atteindre les sources d'eau. Alliance syndicats Tiers-Monde, le fonds d'aide internationale de la CSN, s'associe à OXFAM-Québec dans la construction de 20 citernes individuelles d'une capacité de 8 mètres cubes qui permettront à ces familles paysannes de ramasser l'eau de pluie afin de s'approvisionner en eau potable. Ces citernes auront l'effet d'une mini-révolution. En plus d'améliorer l'hygiène et la santé des familles en augmentant la quantité et la qualité de l'eau pour usage domestique, elles amélioreront les performances de l'élevage par un accroissement de la fréquence d'abreuvement des animaux et faciliteront la diversification de la production agricole. On évalue que les exploitations agricoles bénéficiaires pourront espérer augmenter leurs revenus de 20 à 90%.

Des projets comme celui-là, ASTM en a soutenu pour une

valeur de 30 239 \$ en 1996 et entend en faire autant cette année. Depuis 1990, ASTM a appuyé 15 projets dans 14 pays. Tous des projets qui ont été soumis par des organismes de coopération internationale. Dans les faits, c'est depuis 1986 que ASTM roule sa bosse à travers le monde, à coup de un cent de l'heure travaillée par chaque salarié, résultat des négociations menées par une dizaine de syndicats avec leurs employeurs pour des déductions à la source et pour que ces derniers doublent la contribution des salariés. D'autres formes de contributions, par exemple des dons, sont aussi possibles. Mises bout à bout, les contributions représentent des sommes importantes qui soutiennent des projets dont l'objectif principal est d'accroître l'autosuffisance alimentaire et la prise en charge des besoins par les communautés locales.

La pauvreté à l'échelle planétaire

Plus largement, ces contributions sont une façon de combattre la pauvreté dans le monde. Aujourd'hui, 80% de la population mondiale vit avec seulement 15% des revenus

gagnés sur la planète. Bien que le Québec fasse partie des 20% de privilégiés qui ont hérité de 85% de ces revenus, il détient, selon le Conseil national du bien-être social, le triste record de la pauvreté au Canada. 20,2% de sa population vit sous le seuil de la pauvreté au Canada. Ce 20% de la population québécoise la plus pauvre touche 1,9% des revenus totaux alors que le 20% de la population la plus riche s'accapare 50,1% de ces revenus avant impôt.

Pourquoi contribuer au fonds d'aide internationale de la CSN quand la pauvreté est aussi présente ici qu'ailleurs? Pour le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, qui représente aussi la CSN au conseil d'administration d'OXFAM-Québec, il ne faut pas opposer la pauvreté d'ici à la pauvreté rencontrée ailleurs, mais appuyer la lutte contre la pauvreté selon les moyens à notre disposition. «Si on veut combattre la pauvreté, dit-il, il faut consentir un effort au développement des pays les plus pauvres. OXFAM-Québec et ASTM sont des moyens à notre portée.



Alliance syndicats Tiers-Monde, le fonds d'aide internationale de la CSN, est partie prenante à de nombreux projets de diverses natures à travers le monde depuis 1986. Sur notre photo, deux Maliens qui participent au programme de formation en agriculture biologique, environnement et développement piloté par Jeunesse Canada Monde et Alliance syndicats Tiers-Monde.

Il ne s'agit pas de donner pour donner, mais de donner dans le cadre d'un projet qui vise à ce que des communautés se prennent en main. Il s'agit d'un investissement social, non pas d'un acte de charité.»

Pour changer le monde!

Le fonds d'aide internationale de la CSN a été créé en 1986 à la suite d'une décision du 53^e Congrès de la CSN. Les syndicats qui veulent y cotiser et adhérer peuvent le faire en communiquant avec le Service des relations internationales de la CSN:

téléphone:

514-598-2098

télécopieur:

514-598-2052

courriel:

intesn@accent.net